

CONFIGURER UNE REDIRECTION WEB POUR LE DOMAINE

Ref : FP. P862 V 7.0

Résumé

Le Pack Relais vous permet d'associer votre nom de domaine à votre site web : les internautes accèderont ainsi à votre site en saisissant votre nom de domaine. Vous pouvez configurer ce renvoi dans votre espace abonné NordNet.com.

Sommaire

A - Accéder à la gestion de vos domaines.....	2
B - Configurer la redirection.....	2
1. Créer une redirection avec un hébergement de type particulier	3
2. Créer une redirection avec un hébergement de type professionnel	5

A - Accéder à la gestion de vos domaines

Etape 1 : Connectez-vous sur le site **NordNet.com** en cliquant sur le lien suivant : www.nordnet.com.

Etape 2 : Dans la fenêtre " **Espace Abonné** ", saisissez votre **Nom d'utilisateur** (1) et votre **mot de passe** (2), en respectant la casse. Enfin, cliquez sur le bouton **Connexion** (3).

Figure 1

■ **Note :** Vous avez choisi votre **Nom d'utilisateur** et votre **Mot de passe** lors de votre inscription. Si vous avez perdu votre mot de passe cliquez sur **Mot de passe oublié**.

Etape 3 : Dans la partie "Gestion de vos Domaines", cliquez sur le bouton **Paramétrage Pack Relais**.

Gestion de vos Domaines					
Abonnement	Numéro de dossier	Etat	Remarques	Gestion Administrative	Gestion Technique
testbasic.com Pack Relais Basic	D50037768	Opérationnel	Cet abonnement sera renouvelé automatiquement	Modifier mon abonnement	Paramétrage Pack Relais
testessentiel.com Pack Relais Basic	D50037770	Opérationnel	Cet abonnement sera renouvelé automatiquement	Modifier mon abonnement Détails de la commande	Paramétrage Pack Relais
testprestige.com Pack Relais Prestige	D50037769	Opérationnel	Cet abonnement sera à renouveler pour le 30/01/2011	Détails de la commande	Paramétrage Pack Relais

Figure 2

B - Configurer la redirection

Dans la page "Gestion de votre domaine", cliquez sur **Redirections web**.

Figure 3

1. Créer une redirection avec un hébergement de type particulier

a) Configurer une "Redirection masquante"

Une redirection masquante affiche votre nom de domaine dans la barre d'adresse du navigateur, l'adresse de redirection est masquée par des frames.

Ex : Si votre hébergement est est <http://perso.votrefai.fr/votrecompte/>, l'adresse affichée sera www.mondomaine.ext

Pour configurer votre redirection :

- Dans le menu "**Type de configuration**" (1), sélectionnez "**Redirection Web**".
- Dans le menu "**Type de redirection**" (2), sélectionnez "**masquante**" :

Redirections web

Gestion de la redirection Web

Le service de redirection web vous permet de personnaliser l'adresse de votre site Internet avec votre nom de domaine.

Nous vous proposons 3 solutions pour rediriger votre nom de domaine vers l'adresse Internet de votre choix. Le type de redirection à définir dépend du type d'hébergement de votre site (hébergement professionnel ou hébergement gratuit) et du caractère permanent ou temporaire de votre changement d'adresse.

Si vous disposez d'un Pack Hébergement ou d'un Pack Site, nous vous conseillons de [modifier la zone DNS de votre nom de domaine](#) pour que le nom de domaine pointe directement sur l'espace d'hébergement (sans service de redirection web).

Type de configuration 1

Type de redirection 2

La **redirection masquante** vous permet de masquer à vos visiteurs que votre site est hébergé sur des pages perso (hébergement gratuit). L'adresse réelle de votre site est alors masquée par votre nom de domaine dans la barre d'adresse des navigateurs, ce qui professionnalise votre image.

Avantage pour le référencement : la redirection masquante permet à votre site d'être référencé sur les moteurs de recherche avec son adresse de nom de domaine. Pour favoriser ce référencement, veuillez toutefois à bien renseigner les champs métas ci-dessous.

Adresse de redirection

— Méta-données configurables pour une redirection masquante : —

Attention, afin d'améliorer le référencement, les caractères suivants ne sont pas autorisés : & " ' ; - / \ ~

Langue principale

Titre du site

Description du site

Mots clés

Auteur du site

Figure 4

Pour améliorer le référencement de votre site sur les moteurs de recherche (Ex : Google, Yahoo, etc.), rendez-vous dans la partie "**Méta-données configurables pour une redirection masquante**" (3) (cf. : [Figure 4](#)) et renseignez les métas de référencement. Enfin, cliquez sur **Valider** pour enregistrer vos modifications.

b) Configurer une Redirection 302 (lien temporaire)

Si de manière temporaire une page, un répertoire ou même le site est inaccessible (pour maintenance par exemple), il peut être intéressant de définir une redirection vers une autre page (ou site) le temps que la maintenance soit terminée. Dans ce cas, il faut utiliser une redirection de type **302**.

Ex : Si votre hébergement est <http://perso.votrefai.fr/votrecompte/>, l'adresse affichée sera <http://perso.votrefai.fr/votrecompte/>

■ **Attention au référencement** : Les moteurs de recherche n'interprètent pas tous cette redirection de la même façon. En règle générale, ils ne suppriment pas de leur index la page qui est redirigée ; par contre ils associent à la page cible les caractéristiques de la page de départ.

Pour configurer votre redirection (cf. : [Figure 4](#)) :

- Dans le menu "**Type de configuration**" (1), sélectionnez "**Redirection Web**".
- Dans le menu "**Type de redirection**" (2), sélectionnez "**directe (lien temporaire 302)**".
- Pour enregistrer les modifications, cliquez sur le bouton **Valider**.

c) Configurer une Redirection 301 (lien permanent)

■ **Note** : Favorisez cette solution si vous disposez d'un hébergement de type professionnel.

Si vous déplacez une page dans votre site de manière définitive, il faut absolument utiliser une redirection **301**. Le nom du domaine est modifié dans la barre de navigation au profit de l'adresse "réelle".

Ex : Si votre hébergement est www.monsite.ext, l'adresse sera remplacée par www.monautresite.ext

Pour configurer votre redirection (cf. : [Figure 4](#)) :

- Dans le menu "**Type de configuration**" (1), sélectionnez "**Redirection Web**".
- Dans le menu "**Type de redirection**" (2), sélectionnez "**Directe (lien permanent 301)**" :
- Au niveau de "**Adresse de redirection**", sélectionner « **http** : », puis saisissez l'URL correspondant à votre site web (3).

■ **Note** : Vous pouvez également rediriger votre site vers un site "**https** : " (site web sécurisé) ou "**ftp** : " (transfert de fichiers) .

- Pour enregistrer les modifications, cliquez sur le bouton **Valider**.

2. Créer une redirection avec un hébergement de type professionnel

Dans la partie "**Gestion de vos Domaines**", cliquez sur le bouton **Paramétrage Pack Relais**. (cf. : [Figure 2](#))


Dans la page "**Gestion de votre domaine**", cliquez sur **Zone DNS**.

a) Vous disposez d'un hébergement chez un autre prestataire

Au choix vous pouvez cochez :

- "**Redirection Web (par défaut)**" (1), si vous redirigez votre site vers une *url*, puis cliquez sur **Valider** (5). Rendez-vous dans la partie [B - 1 Créer une redirection avec un hébergement de type particulier](#) pour paramétrer la redirection.
- "**Je veux configurer [www.nomdedomaine.ext](#) vers ...**", (2), si vous souhaitez faire pointer votre site vers l'adresse IP de votre hébergement. Puis saisissez l'adresse IP.
- Pour enregistrer les modifications, cliquez sur le bouton **Valider** (5).

■ *Si vous ne connaissez pas l'adresse IP de votre hébergement, veuillez contacter votre prestataire.*

 **Zone DNS**

La configuration de la zone DNS de votre nom de domaine est indispensable à son fonctionnement : sur Internet, les échanges s'effectuent à partir d'adresses IP numériques de la forme 195.146.235.31 (séquence de 4 nombres de 0 à 255). Les ordinateurs connectés au réseau Internet possèdent tous une adresse IP.

Chaque nom de domaine est installé sur des **serveurs DNS** :

- Le rôle de ces serveurs est d'assurer la conversion entre un nom et une adresse IP.
- Ces serveurs contiennent la **zone DNS du nom de domaine**, c'est-à-dire l'ensemble des enregistrements (nom - IP), pour tous les services associés à un nom de domaine (site web, messagerie...).

Mode standard

En mode standard (paramétré par défaut), la zone DNS de votre domaine est définie automatiquement par nos services de manière à ce que les services de redirection web et de renvois e-mails fonctionnent.

Vous avez toutefois la possibilité de modifier ci-dessous le type de redirection paramétré pour votre domaine.

Redirection Web (par défaut) **1**

Je veux configurer [www.testessentiel.com](#) vers l'adresse IP **2**

Je veux configurer [www.testessentiel.com](#) vers l'hébergement **3**

Je veux configurer [www.testessentiel.com](#) vers le Pack Site **4**

5

Mode expert

Ce mode est réservé aux utilisateurs expérimentés.

En activant ce mode, vous pouvez gérer la zone DNS de votre domaine et définir :

- une ou des adresses IP publiques. Par exemple : [www.votrenomsurinternet.com](#) pointe vers IP1, [ftp.votrenomsurinternet.com](#) pointe vers IP2...
- un renvoi direct vers votre hébergement,
- la mise en service de vos propres MX (Mail eXchanger) dans la mesure où vous disposez de vos propres serveurs de messagerie,
- d'autres enregistrements DNS de type NS ou TXT.

[Activer le mode expert](#)

Figure 5

b) Vous disposez d'un hébergement ou un Pack Site Nordnet

- Cochez l'option correspondant à votre produit (3 ou 4, cf. [Figure 5](#)), puis sélectionnez votre domaine.

■ *Note : Il est nécessaire que l'hébergement ou le Pack Site NordNet soit activé et qu'il soit sur le même compte client que celui du domaine à rediriger.*

- Pour enregistrer les modifications, cliquez sur le bouton **Valider** (5).